

ENTREPRISE / LIEU	Transporteur affrété – Chantier de St Fergeux – Département de Laon
DATE / HEURE	27 mai 2020 – 8h00
CONSEQUENCE(S)	ATAA : Locatier (chauffeur) Ecrasement du genou droit.
DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT	Après le 1er chargement de la benne, le chauffeur est passé à l'arrière de son camion pour desserrer sa goulotte alors que la benne était en cours d'évacuation. Lorsque le grutier (grue télécommandée) a commencé à lever la benne, il s'est trompé dans les commandes du chariot de la grue, ce qui a eu pour effet de déplacer la benne vers le camion. Le chauffeur qui se trouvait dans la zone à risque à ce moment-là s'est fait écraser le genou droit entre la benne et l'arrière de son camion.



ENSEIGNEMENTS / ACTIONS	<p>Lors des livraisons de bétons impliquant une benne manutentionnée à la grue, le chauffeur doit respecter les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne jamais se positionner entre un élément fixe et un élément mobile (voir schéma) • Se placer sur les côtés du camion lors des manœuvres de la benne • Rester en permanence attentifs aux mouvements de la benne • Ne jamais manutentionner/toucher la benne
PLUS D'INFORMATION	<p>martin.borros@eqiom.com berengere.labitte@eqiom.com amandine.bossut@eqiom.com</p>

Si les informations contenues dans l'alerte sont pertinentes pour vos activités, elles doivent alors être utilisées par les responsables d'équipes pour permettre une discussion sur ce thème avec les salariés et sous-traitants.



Posez-vous les quatre questions suivantes :

1. Cet événement aurait-il pu se produire sur votre site ?
2. Quels sont les moyens mis en place actuellement sur votre site pour éviter qu'un tel événement survienne ?
3. Ces moyens sont-ils toujours correctement utilisés / efficaces / connus de tous sur votre site ?
4. Quelles sont les moyens complémentaires (culture & formation, technique, organisation) que vous devez prendre / mettre en œuvre sur votre site ?